

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2021 - (N° 3397)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT**N ° 1950**

présenté par

M. Hammouche, M. Fuchs, Mme de Vaucouleurs, M. Mathiasin et Mme Deprez-Audebert

ARTICLE 4

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.